

le journal du tri

N°13 - Avril 2011

Edito

La baisse des tonnages se poursuit

Cette année encore, les résultats du tri sont très encourageants. Je tenais à vous remercier pour vos efforts en termes de réduction de déchets.

Moins d'ordures ménagères, elles ont baissé de 366 tonnes (un peu plus de 10 %), c'est important. Parallèlement, c'est l'inverse pour le tri sélectif qui a lui augmenté (+ 57 tonnes pour les 5 matériaux collectés). Ce sont les emballages en carton, plastique, acier et alu qui ont été plus nombreux à trouver le chemin des conteneurs, malgré une baisse de tonnage du verre.

On enregistre dans le même temps, 267 tonnes supplémentaires à la déchetterie.










Pour limiter les coûts, pensez à utiliser (voir mémento du tri 2011) les prestataires réceptionnant par exemple les gravats recyclés sans coût pour le contribuable.

Christophe TRIPLET
Vice-Président
de la Communauté
de Communes

J'agis, je trie mes déchets

Stop aux ordures !!

Les tonnages baissent, continuons !

Vos déchets en 2010 : 7 809 tonnes (649 kg/an/hab)				
Conteneurs		972 t = 82 kg/an/hab Augmentation de 57 tonnes		 En 2009 915 t
Déchetterie		3 544 t = 294 kg/an/hab Augmentation de 267 tonnes		 3 277 t
OM		3 283 t = 273 kg/an/hab Baisse de 366 tonnes		 3 649 t










Trier nos déchets devient chaque jour un peu plus un réflexe. L'effort est là mais il ne faut rien céder. Chaque année, les coûts augmentent, notamment la taxe générale sur les activités polluantes (T.G.A.P.) que nous ne maîtrisons pas (elle est votée dans la loi de finances). Pour limiter les hausses de prix, il faut continuer à trier nos déchets : apport volontaire, déchetterie, compostage,

recyclerie ou prestataires de récupération de déchets...

Chaque geste compte

Notez que le déchet le plus facile à recycler ou à traiter est celui que l'on ne produit pas !

Jean-Pierre GÉRARD,
Président de la Communauté
de Communes du Canton de Montdidier

Vos déchets en 2010 : 74,54 euros/an/habitant				
Conteneurs		5,85 €/an/hab Augmentation de 1,39 euro		 En 2009 4,46 €/an/hab
Déchetterie		28,36 €/an/hab Augmentation de 1,28 euro		 27,08 €/an/hab
OM		46 €/an/hab Augmentation de 3 euros		 43 €/an/hab

POUR EN SAVOIR PLUS...
www.cc-montdidier.com

 adelphe

 ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

 somme
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Toujours les relais du tri

3 communes de plus en 2011

Les bons résultats du tri sont dus à un certain nombre de facteurs, tous liés à votre motivation. Parmi les actions participant à la réduction des déchets, il y a la vigilance et l'action du personnel de collecte des ordures ménagères qui, chaque jour, veille à ce que les déchets recyclables ne finissent pas dans les camions.

L'investissement des relais du tri est tout aussi important. L'an dernier, le principe a été initié par des élus et personnes motivées venant de Rollot, Courtemanche, Rubescourt



Les relais du tri groupe 1 au centre de tri

et Andechy. Après une première année consacrée à l'apprentissage technique et la façon de faire passer les messages, la mission a évolué en 2011 avec un travail au contact des habitants : c'est sous forme d'un questionnaire que le message passe.



Visite du centre de tri par le groupe 2

Vous aussi devenez relais du tri !

Vous êtes exaspéré par le trop-plein de déchets ? Vous aimez le contact avec les gens ? Venez aux réunions relais du tri :

-> Rollot : vendredi 15 avril à 18 h 30 à la salle des fêtes

-> Montdidier : vendredi 6 mai à 18 h 15 à la salle des fêtes de la Cité du Nord

-> Fignièrès : vendredi 13 mai à 18 h 15 à la salle des fêtes

-> Lignièrès-les-Roye : vendredi 20 mai à 18 h 15 au hangar de M. Lejuste 9 rue du sac.

Au programme : animation vidéo-projetée, jeux du tri où chacun peut s'exercer au tri sélectif en gagnant des lots. Le questionnaire au verso de votre invitation pourra être complété sur place pour gagner le gros lot.

Les scolaires aussi se mettent au tri !

Les séances de sensibilisation au tri des déchets se poursuivent dans les écoles et au collège.

Au collège Parmentier

Le 7 octobre dernier, tous les élèves de 6^{ème} ont suivi avec attention l'intervention sur le tri sélectif initiée par la Communauté de Communes du Canton de Montdidier. Près de 102 collégiens ont ainsi été sensibilisés depuis la mise en place de cette action, il y a déjà 5 années.

A l'école du Prieuré

• Les élèves de M^{me} Derches, classe de CE2/CM1, sont allés visiter la déchetterie, le



8 octobre 2010. La collecte des métaux, gravats, cartons, déchets verts, DEEE... n'a plus de secret pour eux.

• Le 28 mars dernier, 6 classes de l'école ont également bénéficié d'une intervention sur le tri et ont pris conscience des enjeux que cela implique.

A savoir...

Du nouveau pour vos déchets !!

La recyclerie : que des avantages !

Grâce à la recyclerie de Montdidier, vos déchets ont une seconde vie : vieux meubles, chaussures, vélos, petit outillage, appareils électriques... même en panne sont récupérés (en déchetterie ou chez vous), puis réparés quand c'est possible, reconditionnés et revendus dans le magasin. Cela permet de :



- revaloriser des objets,
 - enfouir moins de déchets,
 - recycler certains matériaux,
 - revendre à prix modique des objets réparés,
 - économiser des matières premières et des transports.
- Tél. : 03 60 51 80 00.

NOUVEAU

La déchetterie ouverte 7j/7

Pour offrir un meilleur service, la déchetterie est désormais ouverte aussi le jeudi après-midi : 14h30 - 18h30.

Gravats : 2 entreprises à votre service

Pour le recyclage de vos matériaux de démolition (briques, béton, parpaings...) :

- SARL Serge Morand
ZI de Courtemanche
Montdidier - 06 09 60 20 65

- ECORECYCLAGE
ZI La Roseraie
Montdidier - 06 15 92 49 34

Communauté de Communes du Canton de Montdidier

Rue Pasteur Prolongée
80500 Montdidier
Tél. : 03 22 37 50 50
Mail : cc.montdidier@wanadoo.fr
Web : www.cc-montdidier.com

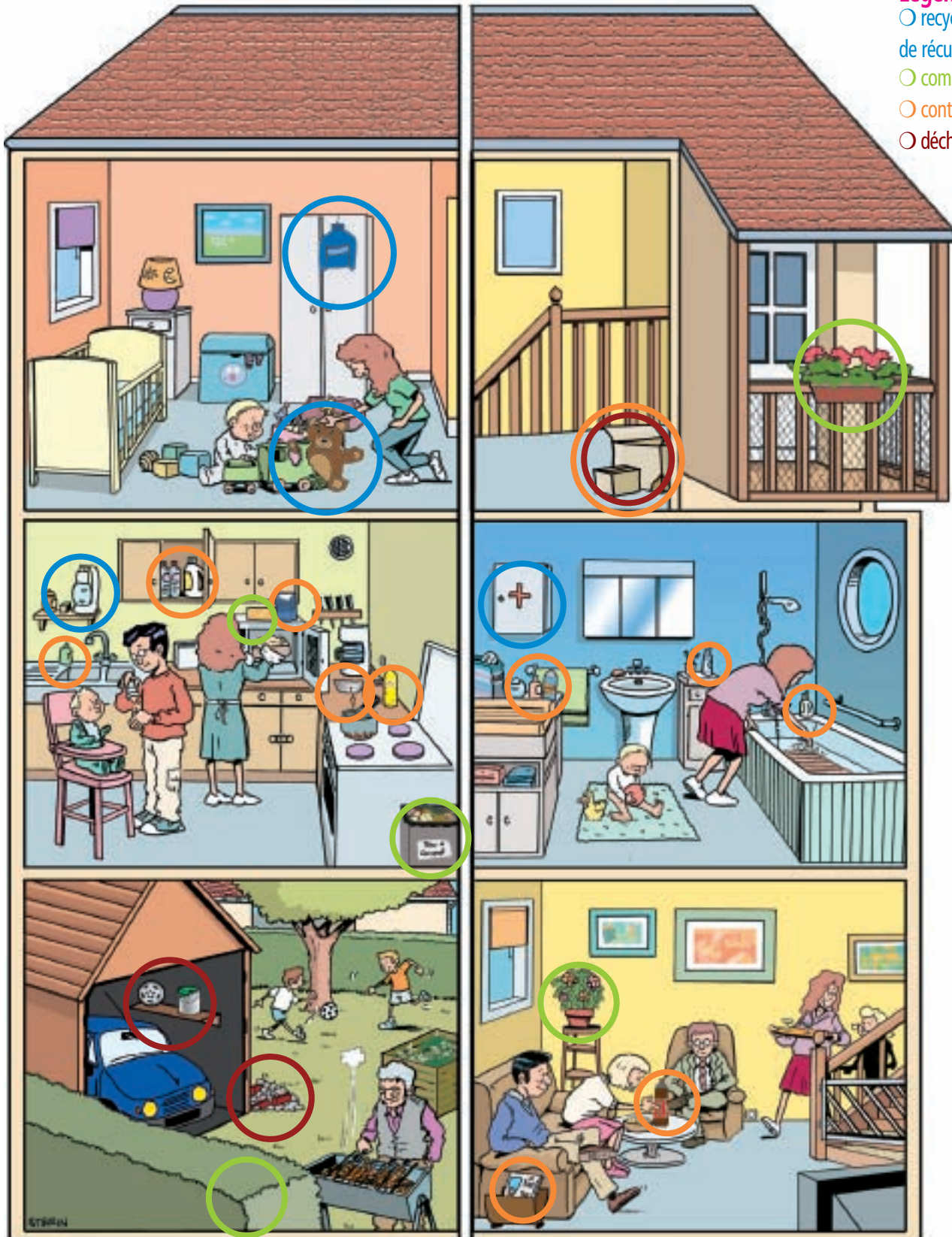
La maison, une mine d'or

On y trouve tant de choses qui se recyclent !

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme... Si nous n'en sommes pas encore tout à fait là, bon nombre de nos déchets de la maison sont recyclables ou compostables. Vous êtes déjà nombreux à vous poser cette question : "n'est-ce pas trop emballé, est-ce vraiment utile d'acheter ça ?"

Légende

- recyclerie/prestataire de récupération
- compostage
- conteneurs de tri
- déchetterie



Communauté de Communes du Canton de Montdidier

La lettre du compostage

Edito

Composteurs : vous êtes 850 foyers à les utiliser

Quand on connaît le coût d'élimination d'une tonne d'ordures ménagères (46 euros/an/habitant, soit 230 euros pour une famille de 5 personnes), l'utilisation d'un composteur est une formidable façon à la fois de limiter les coûts et d'éviter de la pollution par les engins de transport.

A l'inverse, quand on met 100 kg de déchets biodégradables dans son composteur ou sur un tas au fond du jardin, les micro-organismes et vers de terre digèrent le tout en un peu moins d'une année, nous rendant 10 kg d'excellent engrais.

Ce sont donc 90 kg de déchets qui se sont gérés tout seuls sans un seul litre de carburant pour les transporter, sans 1€ dépensé.

Vous êtes déjà 850 foyers à être équipés de composteur. Pourquoi pas vous ?

Christophe Triplet
 Vice-Président de la Communauté de Communes

Le compostage, c'est reparti !

Pensez à vos déchets de la maison



Avec le retour du printemps, il faut de nouveau alimenter votre composteur avec vos déchets du jardin (tontes de gazon, tailles de haies, brindilles, fleurs fanées...) mais aussi vos déchets biodégradables de la maison :

- épluchures de fruits et de légumes,
- fanes, feuilles abîmées de légumes,
- fruits ou légumes pourris, trognons,
- coquilles d'œufs,
- restes de pâtes, riz ou pain sans gras,
- filtres à café avec le marc, dosettes, sachets de thé sans l'agrafe,
- fleurs coupées fanées,
- essuie-tout (sans gras) et son rouleau en carton, papier journal,
- cendres de la cheminée.

Redémarrer votre composteur

Tout d'abord, videz votre composteur du compost mûr si ce n'est pas encore fait. Si votre compost n'est pas prêt, laissez-le mais brassez-le bien pour l'aérer : à la sortie de l'hiver, le tas est souvent trop tassé et/ou humide. Ensuite, vous pouvez recommencer les apports.

Enrichissez votre jardin

La saison des plantations et autres semis est repartie : aération du sol, préparation des parcelles du potager... le travail au jardin bat son plein. Profitez-en pour incorporer du compost à votre terre : ainsi amendée, elle vous donnera de beaux produits du jardin.

Le printemps, la meilleure saison pour se lancer

Le compostage au fond du jardin, ce n'est que des avantages : c'est facile, naturel, cela réduit le poids de votre poubelle (fini les fermentescibles avec les ordures ménagères) et vous récoltez gratuitement un compost de qualité !

Pour obtenir du compost plus rapidement, optez pour un des 3 modèles de composteurs :

composteurs plastiques de :
 400 litres (13 €)
 600 litres (20 €)

composteurs bois de :
 300 litres (12 €)
 800 litres (19 €)

bioseau de :
 8 litres (3 €)



Contact : Communauté de Communes
 au 03 22 37 50 50 ou
www.cc-montdidier.com

POUR EN SAVOIR PLUS...
www.cc-montdidier.com

